

Ressources pour faciliter votre rétablissement

Release Date: Sep 2, 2021

Il peut être difficile de se retrouver dans toutes les ressources disponibles pour se remettre de l'ouragan Ida. Vous trouverez toutefois ci-dessous une liste d'agences, de programmes, de numéros de téléphone et de liens vers des sites Web susceptibles de vous aider.

Assurance

- Contactez votre assureur logement propriétaire ou locataire si vous en avez un pour présenter une demande d'indemnisation. Si vous n'avez pas fait de demande d'indemnisation auprès de votre compagnie d'assurance, ou fourni une copie de votre approbation ou refus de prestation d'assurance à la FEMA, vous recevrez probablement une notification indiquant « absence de décision ». Cela signifie que la FEMA peut avoir besoin d'informations supplémentaires de votre part pour poursuivre le traitement de votre demande.
- Pour les questions relatives au programme d'assurance inondation national (National Flood Insurance Program), veuillez envoyer un e-mail à floodsmart@fema.dhs.gov ou appeler le 877-336-2627.

Pour obtenir l'assistance de la FEMA

- Pour les survivants qui vivent dans l'une des 25 paroisses désignées pour l'assistance individuelle : Ascension, Assomption, East Baton Rouge, East Feliciana, Iberia, Iberville, Jefferson, Lafourche, Livingston, Orleans, Plaquemines, Pointe Coupée, St. Bernard, St. Charles, Sainte-Hélène, Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Martin, Sainte-Marie, Sainte-Tammany, Tangipahoa, Terrebonne, Washington, West Baton Rouge et West Feliciana.
- Il est possible de bénéficier de l'assistance en cas de catastrophe de la FEMA pour faciliter le paiement des frais non assurés ou sous-assurés tels que les réparations de domiciles en cas de dommages liés à la catastrophe, l'aide à la location, le remboursement des frais d'hébergement pour les personnes dont la maison était inaccessible ou inhabitable pendant la catastrophe, les frais



FEMA

Page 1 of 4

médicaux encourus à la suite de ce sinistre ou autres besoins liés aux catastrophes.

- Les survivants éligibles peuvent bénéficier d'un paiement ponctuel de 500 \$ par ménage pour des biens ou services répondant à un besoin immédiat ou critique vital ou tel que l'eau, la nourriture, le carburant pour le transport, ou des médicaments.
- La FEMA peut prendre en charge un mois d'aide à la location d'urgence pour les demandeurs éligibles qui ont signalé une indisponibilité temporaire de leurs services publics essentiels et ceux dont la résidence principale se trouve dans l'une des paroisses suivantes uniquement : Ascension, Assumption, East Baton Rouge, East Feliciana, Jefferson, Lafourche, Livingston, Orleans, Plaquemines, St. Bernard, St. Charles, St. Helena, St. James, St. John the Baptist, St. Tammany, Tangipahoa, Terrebonne, et Washington.
- Pour faire une demande d'aide de la FEMA, y ajouter des informations ou vérifier son état d'avancement, consultez disasterassistance.gov ou appelez le 800-621-3362.

Toiture

- Pour les réparations temporaires à des toits endommagés, inscrivez-vous auprès de l'U.S. Army Corps of Engineers à [Blueroof.us](https://blueroof.us) ou appelez le 888-766-3258/888-ROOF-BLU.
- Les paroisses identifiées pour le programme Opération Blue Roof sont : Ascension, Jefferson, Lafourche, Livingston, Orleans, Plaquemines, St. Bernard, St. Charles, St. James, St. John the Baptist, St. Tammany, Tangipahoa, et Terrebonne. Il s'agit d'un service gratuit pour les propriétaires de logements.

Groupes à but non lucratif et de bénévoles

- Pour obtenir une assistance de la Croix-Rouge américaine, consultez : <https://www.redcross.org/local/louisiana/get-help.html> ou appelez le 504-620-3105.
- Si vous avez besoin d'un hébergement temporaire, envoyez un SMS à **LAShelter au 898211** ou composez le **211** pour trouver un logement.
 - Tous les logements respectent les directives en matière de précautions sanitaires et sont équipés de kits COVID.



FEMA

- Pour en savoir plus sur les possibilités de donations et de bénévolat, consultez <https://volunteerlouisiana.gov/disaster-services>
- Si vous êtes un professionnel de la santé qui souhaite offrir ses services à titre bénévole, vous pouvez vous inscrire auprès du département de la Santé de Louisiane à <https://www.lava.dhh.louisiana.gov/>.
-

Électricité et sécurité

- Pour consulter une carte des pannes de courant actuelles, visitez <http://www.lpsc.louisiana.gov/>.
- Pour vous renseigner sur les fermetures de routes et les conditions de circulation, consultez <https://www.511la.org>.
- Pour les ressources locales en cas d'urgence, veuillez vous mettre en contact avec le bureau OHSEP de votre paroisse. Consultez <http://gohsep.la.gov/ABOUT/PARISHPA>.

Rétablissement économique

- Small Business Administration : les demandeurs (les entreprises, la plupart des organisations à but non lucratif privées, les propriétaires de logements et locataires) de prêts à taux d'intérêt réduit en cas de catastrophe peuvent présenter une requête en ligne, recevoir des informations supplémentaires sur l'aide en cas de catastrophe et télécharger des formulaires de demande à <https://disasterloanassistance.sba.gov/>. Ils peuvent aussi appeler le centre d'assistance clientèle de la SBA au (800) 659-2955, ou envoyer un e-mail à disastercustomerservice@sba.gov pour en savoir plus sur l'aide en cas de catastrophe de la SBA.
 - Les sourds ou malentendants peuvent appeler le 800-877-8339.
 - Les demandes remplies doivent être envoyées par courrier à l'adresse : U.S. Small Business Administration, Processing and Disbursement Center, 14925 Kingsport Road, Fort Worth, TX 76155.
- Producteurs agricoles : pour les prêts et subventions pour vous remettre à la suite d'un sinistre, veuillez vous mettre en contact avec la Farm Services Agency. Consultez <https://www.farmers.gov/recover/disaster-tool#step-1>.
- Assurance : pour les questions relatives aux assurances pour les particuliers et les entreprises, consultez : www.ldi.la.gov.



FEMA

- Fraude à la catastrophe : Pour en savoir plus, consultez agjefflandry.com/Files/Shared/Documents/ConsumerTipsforNaturalDisasters.pdf

Ressources supplémentaires aux niveaux de l'État et local

- Pour procéder à la préinscription de votre demande en cas d'approbation de DSNAP pour votre paroisse, consultez dcfs.la.gov/preregister pour en savoir plus.
- Les participants de Louisiane au programme Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP) **peuvent se servir de** leurs prestations pour acheter des aliments « chauds » ou préparés jusqu'au 28 septembre 2021, à la suite d'une dispense du département de l'Agriculture, Services de l'alimentation et de la nutrition (FNS). Pour en savoir plus sur les dispenses pour « repas chauds », consultez <http://dcfs.louisiana.gov/page/snap-hot-foods-waiver>.
- Pour en savoir plus sur les ressources de l'État, consultez <https://hurricanerecovery.la.gov>



FEMA